

il n'a été plus habile, plus énergique et plus convainquant. C'est le talent de M. Piché de savoir tirer du fait le moins grave, en apparence, des réflexions de la plus haute portée ou des boutades d'une ironie mordante; et son défaut, c'est comme nous l'avons déjà dit, de ne pas savoir garder la mesure dans le sarcasme; mais, cette fois, il a été irréprochable. Pendant plus d'une heure, il a tenu les jurés et l'auditoire sous l'influence de sa parole, et lorsqu'il cessa de parler, on aurait pu l'entendre encore pendant longtemps.

Pendant les plaidoiries, la mise en scène était dramatique; les deux amants d'autrefois étaient assis l'un tout près de l'autre, entourés, chacun, de nombreux parents et amis. Il y avait des gens qui disaient que cela avait été arrangé d'avance, et qu'à un moment donné, le Demandeur et la Défenderesse se jetteraient dans les bras l'un de l'autre. On disait, même, qu'afin de ne pas donner le temps à la dite Défenderesse de changer de sentiment, un prêtre serait appelé, dans le moment même, pour faire le mariage. Mais les choses ne se passèrent pas ainsi, le procès alla jusqu'au bout, et la Défenderesse fut condamnée à payer au Demandeur \$400 de dommages et les frais. Il doit y avoir appel.

Qu'une femme comme un homme soit responsable en loi des dommages qu'elle cause, en violant ses promesses de mariage, cela est incontestable, mais elle a droit à plus d'indulgence que l'homme et doit avoir, autant que possible, le bénéfice des circonstances atténuantes.

Mais dans le cas en question, les jurés ont, sans doute, pensé que, après sa rétractation du mois de février, Mlle Lafamme avait eu tort de recevoir des présents du Dr. Mathieu, de porter ses jupes, de l'embrasser même une fois ou deux, quand il parlait, ce qui eut lieu, soit dit en passant, en présence de la mère.

Il faut avouer que, tous les jours, il arrive des cas plus graves que celui-ci. Les dépenses, dont se plaint le docteur Mathieu, sont peu de chose en comparaison des souffrances morales et du désespoir que les déceptions de l'amour causent souvent dans des cœurs jeunes et sensibles.

Le Dr. Mathieu ne paraît pas avoir éprouvé ces grandes souffrances, il ne s'en porte pas plus mal et la flamme de St. Antoine ne l'a pas consumé complètement; il lui restera assez de cœur pour aimer une autre femme et faire son bonheur.

Quoi qu'il en soit, il était bon qu'une leçon fut donnée aux femmes comme aux hommes. Tous les amants trompés, tous les vieux garçons devraient élever un monument au docteur Mathieu qui, le premier, dans ce pays, a eu le courage d'entreprendre une pareille lutte. Mais le danger, maintenant, c'est que les campagnes s'insurgent contre les messieurs de la ville et que les riches héréditaires se ferment les yeux ou se mettent sous clef lorsqu'ils en verront poindre un à l'horizon.

L. O. DAVID.

M. Barthe, ex-député de Richelieu, a été élu Maire de Sorel par une écrasante majorité des électeurs.

Nous voyons avec plaisir que le conseil-de-ville s'occupe en ce moment de l'établissement d'un bureau de traduction. Dans une ville comme Montréal un pareil bureau est absolument nécessaire. Les Canadiens-Français ont droit d'exiger que tous les documents de la Corporation soient traduits en français pour leur usage.

LONGFELLOW ET PAMPHILE LEMAY JUGÉS EN FRANCE.

Il nous a fait plaisir de lire ce qui suit dans une chronique de M. Jules Claretie.

J'ai, dans notre dernière *Revue*, parlé de la plupart des nouveautés de la maison Hachette. J'en ai oublié quelques-unes, et de fort intéressantes, entre autres une traduction du poème de Longfellow, *Evangeline*, qui est bien la chose la plus délicate et la plus charmante du monde. Longfellow est tout simplement un des grands poètes de ce temps. Il ne représente peut-être plus en Amérique la poésie à la mode; mais en France, dans le cercle des lettrés, sa réputation est encore et très-vivante et très-solide. Dans ce doux et charmant poème d'*Evangeline*, Longfellow a déployé à la fois une délicatesse de sentiments et une richesse de couleur particulièrement remarquables. Les plus tendres soupirs que puisse pousser l'âme humaine s'exhalent dans les vastes paysages de l'atmosphère pure de l'Amérique à son aurore. La traduction d'*Evangeline* est très-remarquable, et des vignettes anglaises, d'une grande finesse, l'accompagnent et l'expliquent.

NOUVELLES GÉNÉRALES.

M. Rhéaume a été nommé à la place de M. Delagrave, pour le règlement des affaires de la tenure seigneuriale.

M. Charles Dorion, avocat, a été nommé magistrat stipendiaire pour le District de Richelieu.

M. L. A. DeBlois vient de prendre la rédaction du *Richelieu*, de Sorel, ci-devant rédigé par M. Mathieu, député.

M. Chs. Ouimet, neveu de l'hon. Chs. Ouimet, a été nommé magistrat stipendiaire pour le comté de Beauharnois.

Il paraît certain que l'hon. juge Caron va être fait lieutenant-gouverneur.

Une révolution en règle a failli éclater pendant la soirée de jeudi à l'établissement des frères Belges, rue Mignonne, où sont maintenant détenus les jeunes délinquants condamnés à la maison de Réforme.

Vers 8 heures, au moment où à peu près soixante et quinze

détenus étaient assemblés dans le même appartement, l'un d'eux, nommé Bériot, éteignant tout à coup le gaz, brisa à coups de pieds aidé du nommé Bastien (Pierre) une grille placée dans la cave dont les portes avaient été brisées dans la journée. Les frères avertis par le bruit arrivèrent à temps pour empoigner maîtres Bériot et Bastien. On fit pendant toute la nuit une garde active, et le magistrat de Police accompagné du grand connétable Bissonnette et de MM. Cottut et Cinq Mars se rendit sur les lieux et après une enquête sur les faits que nous venons de rapporter, condamna Bériot et Bastien à deux mois d'emprisonnement à la prison commune aux travaux forcés. Trois ou quatre autres délinquants n'ont échappé à une condamnation qu'à la prière des frères.

M. le Dr. Robitaille, député du comté de Bonaventure, a remplacé l'hon. M. Chapais, comme ministre des travaux publics.

Le parlement fédéral est convoqué pour le 5 mars prochain.

M. le Dr. Tancrede Boucher de Grosbois a été réélu maire de Saint Bruno.

Nous avons reçu un exemplaire du Vaudeville de M. Marchand, M. P. P. *Erreur n'est pas compte, ou les inconvénients d'une ressemblance*. Nos remerciements à qui de droit.

M. le Shérif C. A. Leblanc, a été chargé par le gouvernement de Québec, de faire une enquête sur les plaintes portées contre M. C. E. Belle, en sa qualité d'agent d'immigration de la province à Montréal, dit la *Minerve* ce matin.

Québec, 2 février.—Le Palais de Justice a été détruit, ce matin, par un incendie, causé par un échappement de gaz. Avant que les pompes ne pussent être mises entièrement en opération tout l'édifice était consumé.

Les régtres qui se trouvaient dans les voûtes ont pu être sauvés.

Il s'est déroulé, il y a quelques jours, une pénible tragédie à la résidence de M. l'horaton, Carré Angleses, Côteau du Sabie, Ottawa. L'épouse de ce dernier aurait essayé de se détruire en se coupant le cou. Cette malheureuse, atteinte de la variole, il y a quelques temps déjà, n'avait pu se rétablir parfaitement. La terrible maladie affecta même sensiblement son cerveau et c'est dans un accès de folie qu'elle attenta à son existence.

Elle fut recueillie insensible sur le parquet et le docteur Sweetland, mandé en toute hâte, réussit à arrêter l'épanchement du sang.

Aux dernières nouvelles, elle était dans un état fort précaire.

Mme Thornton est mère de cinq enfants.—*Courrier d'Ontario*.

ROLIS.—La semaine dernière un fait assez déplorable alarmait la paroisse de St. Thomas de Montmagny, ordinairement très paisible. Une pauvre femme venait de recevoir de son mari un coup de couteau qui lui avait pratiqué dans le côté une ouverture de 3/4 de pouce.

Depuis quelques jours, on s'apercevait que le nommé Cloutier, (l'auteur de cet assaut) était atteint de folie. Cependant comme l'insensé ne se faisait pas de bile, que sa folie ne consistait pas en malices, la famille n'était pas toujours sur ses gardes.

Hier matin, on s'était mis à table, à l'heure ordinaire, lorsque au milieu du repas, Cloutier accusa son épouse de vouloir tenter à ses jours au moyen du poison, que actuellement même, c'en était fait de lui, il était empoisonné.

Il n'avait pas fini sa diatribe sans raison, qu'il plongeait un couteau dans le côté de son infortunée moitié. Aussitôt on fit mander auprès d'elle un médecin, et M. Thivierge déclara la blessure non mortelle.

Le malheureux a été arrêté.

VARIÉTÉS.

En parlant du jour de l'an, les blasés ont coutume de dire: "Allons, c'est toujours la même chose." A Paris on trouve moyen de tout rajeunir. La grande nouveauté, cette année, était la boîte aux bonbons.

Cette boîte est toute une révolution. Jadis, suivant les règles du vieux jeu, on mettait les bonbons dans une boîte de carton, de satin ou de bois sculpté; cela se mariait au passé. A présent, ce serait du dernier commun, parce que c'est devenu vulgaire. Ce qui est original et d'une très-haute distinction, c'est de faire un élégant étui avec le cachemire des Indes. Ainsi les magnifiques tissus de Chandernagor et de Delhi servent d'enveloppe aux friandises qu'on offre aux dames. Double attrait, comme vous voyez.

Ne perdez pas de vue un autre point. Une fois les bonbons mangés, la boîte-cachemire ne cesse pas d'avoir son emploi: elle devient un oreiller, un coussin ou un tabouret de duchesse.

Un autre excellent bonbon très populaire cette année, à Paris, s'appelle l'Albani.

LES MOUCHES.—Un excentrique statisticien bien connu à Paris, vient de se livrer à un singulier calcul.

Ayant réuni 3,000 mouches dans une chambre mesurant 70 pieds cubes, il saupoudra le plancher avec une livre de sucre et quatre jours après il alla voir le résultat de son expérience. Il ne restait plus qu'environ une cuillerée de sucre. De là il conclut que le sucre, se vendant à raison de 10 centins la livre, chaque mouche coûte au pays 20 centins, depuis le moment où elle voit le jour jusqu'à sa mort.

Un conseil qui peut nous servir, par un écrivain français. Or, voilà le secret de nos révolutions: tout le monde veut avoir une place, et comme il n'y a pas de places pour tout le monde, ceux qui n'en ont pas veulent remplacer ceux qui en ont, et ceux qui n'en ont plus veulent reprendre celles qu'ils avaient. Si nous élevions nos enfants dans le goût de gagner leur vie avec leurs propres talents, leur propre travail et leur propre industrie, nous serions bien près de l'idéal. Dans la république suisse, les plus gros emplois publics sont payés cinq ou six mille francs et personne ne brigue ces emplois.

Imitons la Suisse—du moins en cela,—et faisons nos enfants maçons plutôt que fonctionnaires; d'ailleurs puisque tout va lorsque le bâtiment va, plus il y aura de maçons en France, plus elle sera riche.

NOUVELLES AMÉRICAINES.

TRISTE ACCIDENT.—Le dimanche, 26 janvier au matin, Mme Louis Duhême, de Fall-River, Mass., expirait au milieu de souffrances affreuses à la suite de brûlures reçues la veille au soir dans les circonstances suivantes:

Elle était occupée à coudre près d'un poêle, ayant une lampe remplie d'huile de kérosine allumée sur une table, à l'un de ses côtés, et un enfant de dix-neuf mois reposant dans un berceau, de l'autre, lorsqu'un de ses petits enfants plus âgés, passant près de la table, la renversa accidentellement avec la lampe, qui alla se briser contre le poêle. A l'instant l'huile répandue sur le plancher jusque sous le berceau prit feu. La mère, affolée, se précipita alors vers le jeune enfant qui y reposait et pendant qu'elle l'en enleva et le porta dans une chambre voisine, la flamme se communiqua à ses vêtements et l'enveloppa presque entièrement. M. Duhême, qui durant ce temps s'était empressé d'éloigner les autres enfants, vint au secours de son épouse et se brûla terriblement les mains et les bras en éteignant les flammes qui achevaient déjà de consumer les vêtements de l'infortunée dont les brûlures étaient si graves, qu'elle en mourut au bout de quatre heures.

Cette pauvre victime du dévouement maternel laisse quatre jeunes orphelins, dont le plus âgé n'a que huit ans.

Cet accident encore, entre mille autres semblables, est un avertissement de la prudence que nécessite l'usage de l'huile de kérosine si inflammable.

MARLBOROUGH, Mass.—Le magnifique bloc de M. Louis Richard, à Marlborough, Mass., coin des rues Broad et Lincoln, est devenu la proie des flammes, le 4 janvier. Le feu se déclara dans les mansardes vers 8 heures du soir et dura environ trois heures, consumant successivement les quatre étages jusqu'à ras terre. Pertes: \$15,000, dont \$11,000 couvertes par les assurances.

Il est certain que si les pompiers n'avaient point manqué d'eau, ils auraient pu maîtriser l'incendie.

Les Canadiens de Marlborough devraient faire construire des réservoirs dans la partie ouest de ce village, où ils possèdent nombre de maisons, car il n'est pas prudent de rester, tels qu'ils l'ont été jusqu'à présent, exposés à voir chaque petit incendie qui éclate, menacer d'envelopper tout leur quartier, faute d'eau.

EN FUMANT.

Miss Amy R... de l'Iowa, pèse 352 livres. Aucun homme n'ose la marier par crainte de la *Big Amy*!!

Deux descriptions poétiques, qui méritent d'être connues. Un poète de Chicago, dans une apostrophe à l'Océan, s'écrie: O! humidité prodigieuse!!

Un autre favori des muses décrit ainsi les lèvres de la femme. Portique gluant du lard et des pommes de terres. Ces deux génies politiques sont américains.

Voici un nouveau genre d'obituaire, que je trouve dans un journal de l'Ouest.

Jacob Bumgarder a regardé dans le canon de son fusil pour voir s'il était chargé. Il l'était. Funérailles dimanche prochain.

Une vieille dame à sa petite fille: Ne joue plus avec les petits garçons, petite, tu as sept ans maintenant.

La petite fille.—Mais, grande mère, plus je vieillis, plus j'aime les petits garçons.

On dit que la terre rapetisse si rapidement que dans 2,000,000,000 d'années, il n'en restera plus une seule parcelle. Faibles mortels! tremblez.

Un amoureux, après plusieurs visites, risque la demande; la jeune fille lui dit, d'un ton affecté: Vous m'effrayez, monsieur. Le pauvre jeune homme ne désirant plus se rendre désagréable, continue ses visites, mais sans répéter sa demande à la grande surprise de la coquette, qui lui dit à son tour: Ne vous gênez pas, cher, effroyez-moi encore.

Un nommé Tenney, de Chicago, signe son nom de cette manière économique, Xey.

Les femmes n'ont de secret inviolable que pour leurs propres écarts.

Dire à une femme qu'elle est vieille, c'est de tous les crimes le moins digne de pardon.

Une femme doit être moins vive que touchante, plus instruite que savante, pénétrante sans fausseté, plus intéressante que belle.

COURTES-HOUSES.

OTTAWA, ONTARIO, NOV. 25 1871.

Mon cher Monsieur:—Nous avons beaucoup de plaisir à vous informer d'une grande demande qu'on nous fait pour votre sirop composé d'Hypophosphite, et nous entendons d'excellents rapports de ceux qui en font usage. Quelques-uns de nos médecins qui connaissent la valeur de ses propriétés, le considèrent une médecine des plus sûres; ainsi il devient rapidement aussi populaire dans cette partie de la puissance que parmi vos concitoyens. Vous souhaitant plein succès, nous sommes très-respectueusement,

A. CHRISTIE & C^{ie}, chimistes.

A. M. JAMES I. FELLOWS, St. Jean, N.B.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

NAISSANCES.

Le 28 courant, à St. Benoit, P.Q., à la résidence de Dame veuve Girouard, sa mère, la Dame de C. O. Dacier, une fille.

MARIAGE.

Le 6 janvier, à Millbury, Mass., par le Rév. Messire Doherty, M. Cha. Cusson, à Dlle Marie Carrière.